

36

Auditorat Militaire
près le Conseil de guerre
à
1000 Bruxelles.

PRO JUSTITIA.

Nous, Nicolas Van Winsen, Auditeur militaire près le Conseil de guerre permanent de Bruxelles, en mission d'enquête judiciaire au Rwanda, relatons avoir entendu ce jour, le 27 décembre 1994 à 12.00 heures ;

Général (Colonel) RUSATIRA Leonidas, âgé de 50 ans, Commandant de l'ESM en avril 1994.

De cet entretien, nous retenons que le Colonel RUSATIRA se trouvait chez lui à la maison à côté de l'Ambassade de Chine, lorsqu'il a reçu, vers 21.00 hrs, de la brigade de gendarmerie de l'aéroport de Kigali, une communication téléphonique annonçant à la fois l'arrivée imminente de l'avion présidentiel, la survenance de genre d'éclairs et le non-atterrissage de l'avion. Il est resté à la maison.

Vers 23.00 hrs, le Général NDINDILYIMANA lui a téléphoné pour l'inviter à se présenter le plus vite possible à l'Etat-Major. Lorsqu'il s'y est présenté il y a vu des officiers autour du général NDINDILYIMANA mais BAGASORA et le Général DALLAIRE n'y étaient plus : ils étaient partis consulter le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Mr BOOH BOOH.

Les officiers présents l'ont informé de la décision qui avait été prise, à savoir que l'armée allait prendre la responsabilité et la situation en mains.

Le Colonel s'y est opposé formellement en ajoutant qu'il fallait reconnaître l'autorité du Premier Ministre en place, Mme Agathe UWILINGIYIMANA dans le cadre du processus des accords d'Arusha.

La décision est prise de réunir tous les officiers, commandants des régions pour le lendemain à l'ESM. Le Colonel croit bien que le Colonel MARCHAL était présent à cette réunion dans la nuit du 06 avril 1994.

En tout cas, le Colonel a quitté l'ESM avant le retour de BAGOSORA et de DALLAIRE et il est retourné chez lui.

Le 07 avril 1994 tous se sont réunis à 10.00 hrs dans l'amphithéâtre de l'ESM. Le Colonel ne se souvient plus si le Général DALLAIRE était présent. Dès le début de la réunion, deux thèses se sont opposées : celle du Colonel : le respect des accords d'Arusha, thèse suivie par la plupart des officiers, et celle de BAGOSORA : prise du pouvoir en mains des militaires.

C'est pendant cette réunion que le Colonel RUSATIRA a été pris dans le comité de crise en contre-partie du Colonel RENZAHO, préfet de Kigali, proposé par BAGOSORA.

C'est en sortant de la salle que le Colonel a appris la mort de certains ministres et notamment celle du Premier Ministre. Cette dernière nouvelle déstabilisait bien entendu sa proposition. C'est ainsi que BAGOSORA obtint gain de cause en faisant en sorte que le MRND propose un nouveau président.

Pendant la réunion tous sont sortis après avoir entendu des coups de feu. Le Major NUBAHA a parlé avec BAGASORA. Le Colonel RUSATIRA a appris alors que des soldats belges avaient été tués mais il en ignorait les circonstances et les causes. Il a appris, par la suite qu'un minibus avait chargé des soldats de l'ONU et les avait emmenés au Camp de Kigali en passant devant l'hôtel Diplomat puisque la route devant l'ESM était bloquée.

En raison de la position qu'il occupait à ce moment-là, Commandant de l'ESM, le Colonel n'a pas appris d'autres informations au sujet de la mort des 10 casques bleus belges.

Jusqu'à présent il gardait toujours 2 thèses devant les yeux :
 1.- réaction de la garde présidentielle parce que les belges défendaient le Premier Ministre alors que celle-ci avait réuni les officiers du Sud (Coup d'Etat) ;
 2.- belges désignés comme auteurs de la mort du président.
 A cela s'ajoutait que, selon le Colonel, les belges étaient vus d'un mauvais oeil.

Il ne croit pas que les belges auraient pu être impliqués dans la chute de l'avion présidentiel.
 Bref, il n'a pas de réponse à la question de savoir qui a abattu l'avion !

Le 12 avril 1994, il a signé avec d'autres officiers un manifeste se désolidarisant du gouvernement. Les accords de Kigeme du 06 juillet 1994 se situent dans cette même ligne.

Dont acte,
